



LA DELEGATION ALSACE-MOSELLE DU CNFPT RECRUTE DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

CONTEXTE DE L'OFFRE

Le CNFPT Délégation Alsace-Moselle recherche pour ses préparations aux concours catégorie A et B des filières administratives et techniques, des territoriaux motivés à devenir formateurs en « préparation aux concours ».

Ces derniers accompagneront et formeront les candidats aux épreuves écrites et/ou orales des concours.

Le profil des formateur.rices recherché.e.s est :

- Disposer à minima du cadre d'emploi du concours à préparer (pour les formateurs fonctionnaires)
- Avoir réussi au moins un concours de niveau B ou A (pour les formateurs fonctionnaires)
- Connaître les types d'épreuves de la filière administrative ou technique et les conditions de réalisation de ces épreuves.
- Pour l'écrit : savoir ce qu'est une méthodologie d'épreuve écrite/ connaître les règles de rédaction administratives.
- Pour l'oral : avoir un très bon niveau de connaissances générales de la territoriale et notamment de l'actualité.
- Disposer de techniques pour motiver et soutenir des candidats

Une formation de formateurs obligatoire d'une durée de 2 jours minimum sera proposée aux personnes intéressées. Cette formation portera sur « comment animer un groupe sur l'épreuve de méthodologie » et « les bases de la formation pour adulte ».

Les 1ers groupes à former seront toute fin 2020 et en 2021.

Si vous êtes candidat, merci de transmettre votre CV ainsi qu'un court texte de motivation (20 lignes maxi) à Olivier Masson. Date appréciée des candidatures : 30 mars 2020.

Eléments généraux de contexte :

La fonction publique territoriale compte environ 1,9 millions d'agents et 48 000 employeurs territoriaux (communes, structures intercommunales, départements, régions, établissements publics).

En tant qu'établissement public en charge de la formation des agents territoriaux, le CNFPT est au cœur de la problématique de l'évolution professionnelle par les concours et examens professionnels.

Les préparations aux concours et examens sont une composante essentielle de l'offre de service du CNFPT.

Ses principes directeurs actuels s'inscrivent dans la continuité des orientations actées par une délibération du conseil d'administration du 22 mars 2006 qui prévoit la construction de parcours individualisés adaptés aux besoins des agents, s'appuyant sur une phase d'information et d'orientation renforcée et harmonisée. La loi du 27 février 2007 relative à la fonction publique territoriale a conforté cette orientation en renforçant le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Le CNFPT, dans son plan national de développement (PND) 2010-2015, s'est fixé pour objectif de renforcer l'égalité d'accès à la formation en matière de préparation aux concours et aux examens professionnels pour les publics en difficulté. Cette orientation a notamment donné lieu au renforcement de l'articulation avec les formations de lutte contre l'illettrisme.

Dans sa feuille de route 2016-2021, le CNFPT s'est engagé à renforcer le recours aux modalités numériques et à garantir la montée en compétences professionnelles des agents suivant des préparations, indépendamment de leur réussite au concours.

L'offre de service du CNFPT en matière de préparation aux concours et examens professionnels :

Le CNFPT forme à l'intégralité des concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.

Les préparations concours et examens professionnels du CNFPT sont ouvertes à l'ensemble des agents publics de la fonction publique territoriale (quel que soit leur statut : contractuel, contrat aidé, titulaire...) et quel que soit leur grade.

Le dispositif des préparations aux concours et examens professionnels est structuré de façon à permettre la construction de parcours individualisés. Il a pour but la mise en place d'un continuum de formations cohérent adapté aux besoins des agents.

Les orientations du CNFPT en matière de préparation aux concours et d'examens professionnels sont mises en œuvre dans le cadre de l'offre nationale harmonisée des préparations aux concours et examens professionnels (ONH16). Celle-ci regroupe toute l'offre de service relative aux préparations aux concours et examens professionnels et relie entre elles les offres de service qui contribuent au parcours de l'agent (compétences de base, remise à niveau, préparations...).

Le dispositif des préparations aux concours et examens professionnels est structuré comme suit :

- En amont de l'entrée dans les parcours, le CNFPT met à disposition des agents des ressources en ligne leur permettant de clarifier leur projet et d'évaluer leur niveau dans plusieurs domaines clé. Tous les apprenants orientés, après accord de leur collectivité, vers le dispositif de préparation de concours, réalisent des tests en présentiel qui déterminent la nature du parcours qui leur sera proposé.
- Dès lors, l'apprenant peut être :
 - Réorienté vers un autre parcours de formation, s'il s'avère que l'obtention du concours n'est pas le moyen le plus pertinent d'atteindre ses objectifs professionnels ;
 - Orienté vers des formations aux savoirs de base, si son niveau ne dépasse pas le degré 2 du cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) ;
 - Orienté vers une formation tremplin, si son niveau correspond aux degrés 3 et 4 du cadre de référence de l'ANLCI ;
 - Orienté vers une préparation aux concours (parcours court ou parcours long).

La plupart des formations sont organisées selon des modalités mixtes, c'est-à-dire qu'elles combinent des modules de formation à distance et en présentiel.

Elements relatifs à la politique tutorale et à ses enjeux :

La formation, même lorsqu'elle fait appel aux technologies, est basée sur la rencontre d'êtres humains qui est au cœur même du processus d'apprentissage. A distance, cette relation pédagogique est dénommée le tutorat.

Le tutorat se veut être une relation d'aide qui permet aux apprenants de surmonter leurs difficultés d'apprentissage, de persévérer et de réussir à atteindre leurs objectifs de formation.

Le premier enjeu du tutorat est donc d'éviter l'abandon mais il vise aussi à rompre l'isolement, à soutenir la motivation, à accompagner la construction des connaissances, à faciliter les échanges entre pairs, à amener l'apprenant à mieux se connaître comme apprenant afin d'adopter les stratégies d'apprentissage qui lui conviennent le mieux...

Les fonctions tutorales sont donc variées : accueillir et orienter, motiver, évaluer, etc.

Le CNFPT a prévu plusieurs types de tutorat pour son offre de formation multimodales. Pour les préparations aux concours et examens professionnels, c'est le tutorat de groupe qui a été retenu.

Elements relatifs à la correction des copies :

La correction de copies peut porter sur des entraînements réalisés sur table (en présentiel), ou à distance.

La complexité du travail du correcteur est déterminée par la nature et le niveau d'exigence de l'épreuve. La correction de ces copies peut être simple, ou complexe et nécessiter, par conséquent, un temps de correction plus important.

C'est en ce sens que, dans le cadre de réponse financière, il a été distingué 2 tarifications distinctes.

ACTION : Apprendre en autonomie

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Construire une méthodologie de travail pendant toute la durée de la préparation. Se repérer dans les différents outils de formation mis à disposition pour le travail à distance. Mobiliser son potentiel pour se préparer efficacement.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- Présentation de la préparation et du concours (assuré par un représentant du CNFPT).
- Présentation de la plateforme FORMADIST.
- Définir mon objectif.
- Cerner mon profil d'apprenant pour élaborer ma stratégie de réussite.
- Déterminer ma stratégie et mon plan d'action.
- Repérer et utiliser les ressources nécessaires.
- Utiliser des méthodes de travail appropriées et pertinentes.
- Prendre connaissance et analyser la note de cadrage des épreuves et ses attentes.

Prérequis :

Avoir satisfait aux tests de positionnement en amont de l'entrée en préparation et le cas échéant avoir suivi le module de formation TREMPLIN* organisés par le CNFPT.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel d'une journée et d'un temps à distance d'une ½ journée constitué par la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT peut également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 1 jour en présentiel et 0,5 jour à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

****Précision sur le dispositif TREMPLIN du CNFPT : Ce dispositif de formation vise le renforcement et le développement des connaissances des degrés 3 et 4 du référentiel de l'ANLCI (formation générale des qualifications de niveau V) et les capacités cognitives des agents en s'appuyant sur les expériences et les acquis de chacun.***

A la fin du parcours, certains agents seront susceptibles de s'engager dans une préparation au concours ou examen professionnel

ACTION : Rapport – Note sur dossier – Note de synthèse

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Appliquer la méthodologie de l'épreuve de rapport/note sur dossier pour les concours et examens professionnels de catégorie B et A telle que définie dans la note de cadrage du centre départemental de gestion.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- La note de cadrage
- Analyser le sujet et la commande.
- Repérer les éléments clé du dossier.
- Construire un plan et rédiger un développement.
- L'introduction et la conclusion.
- Les règles générales de présentation d'une note ou d'un rapport.
- Réalisation par les stagiaires de trois devoirs d'entraînement à distance corrigés par le formateur.
- Réalisation par les stagiaires d'un concours blanc en présentiel corrigé par le formateur.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 3 jours et de 2,5 jours à distance comprenant 1,5 jours de devoirs et 1 jour pour la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Un webinaire d'une heure pour la correction de chacun des devoirs à distance est prévu dans le temps distanciel et est animé par le formateur au moyen de l'outil ADOBE CONNECT.

Les sujets des devoirs à distance et du concours blanc, ainsi que leur corrigé sont fournis.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 3 jours en présentiel et 2,5 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Appliquer la méthodologie de l'épreuve de rapport/note sur dossier avec propositions opérationnelles pour les concours et examens professionnels de catégorie A et B telle que définie dans la note de cadrage du centre départemental de gestion.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- La note de cadrage
- Analyser le sujet et la commande.
- Repérer les éléments clé du dossier.
- Construire un plan et rédiger un développement.
- L'introduction et la conclusion.
- Les règles générales de présentation d'une note ou d'un rapport.
- Travail en mode projet.
- Elaborer les solutions opérationnelles.
- Réalisation par les stagiaires de trois devoirs d'entraînement à distance corrigés par le formateur.
- Réalisation par les stagiaires d'un concours blanc en présentiel corrigé par le formateur.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 4 jours et de 2,5 jours à distance comprenant 1,5 jours de devoirs et 1 jour pour la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Un webinaire d'une heure pour la correction de chacun des devoirs à distance est prévu dans le temps distanciel et est animé par le formateur au moyen de l'outil ADOBE CONNECT.

Les sujets des devoirs à distance et du concours blanc, ainsi que leur corrigé sont fournis.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 4 jours en présentiel et 2,5 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A.

Objectifs :

Appliquer la méthodologie de l'épreuve de Composition spécialisée, de composition de culture générale ou de dissertation pour les concours et examens professionnels de catégorie A telle que définie dans la note de cadrage du centre départemental de gestion.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- La note de cadrage.
- Analyser le sujet et s'en imprégner.
- Repérer les éléments clé du dossier.
- Concevoir un plan équilibré et pertinent.
- L'introduction et la conclusion.
- Réalisation par les stagiaires de deux devoirs d'entraînement à distance corrigés par le formateur.
- Réalisation par les stagiaires d'un concours blanc en présentiel corrigé par le formateur.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 2 jours et de 2,5 jours à distance comprenant 1,5 jour de devoirs et 1 jour pour la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Un webinaire d'une heure pour la correction de chacun des devoirs à distance est prévu dans le temps distanciel et est animé par le formateur au moyen de l'outil ADOBE CONNECT.

Les sujets des devoirs à distance et du concours blanc, ainsi que leur corrigé sont fournis.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 2 jours en présentiel et 2,5 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Appliquer la méthodologie de l'épreuve de réponse à des questions pour les concours et examens professionnels de catégorie A et B telle que définie dans la note de cadrage du centre départemental de gestion.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- La note de cadrage.
- Repérage des différentes typologies de questions.
- Repérage des mots clés.
- Définition du périmètre de la réponse.
- Identifier le contenu des connaissances à mobiliser.
- Identifier un angle de traitement.
- Rédiger les réponses à partir de ses notes.
- Réalisation par les stagiaires de trois devoirs d'entraînement à distance corrigés par le formateur.
- Réalisation par les stagiaires d'un concours blanc en présentiel corrigé par le formateur.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 2 jours et de 2 jours à distance comprenant 1,5 jours de devoirs et 0,5 jour pour la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Un webinaire d'une heure pour la correction de chacun des devoirs à distance est prévu dans le temps distanciel et est animé par le formateur au moyen de l'outil ADOBE CONNECT.

Les sujets des devoirs à distance et du concours blanc, ainsi que leur corrigé sont fournis.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 2 jours en présentiel et 2 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Appliquer la méthodologie de l'épreuve de d'ordre général ou de spécialité pour les concours et examens professionnels de catégorie A et B telle que définie dans la note de cadrage du centre départemental de gestion.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- La note de cadrage.
- Plonger dans le texte et révéler sa quintessence.
- Concevoir un plan équilibré et pertinent.
- Rédiger les différentes parties à l'aide du plan.
- Réalisation par les stagiaires de deux devoirs d'entraînement à distance corrigés par le formateur.
- Réalisation par les stagiaires d'un concours blanc en présentiel corrigé par le formateur.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 2 jours et de 2,5 jours à distance comprenant 1,5 jours de devoirs et 1 jour pour la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Un webinaire d'une heure pour la correction de chacun des devoirs à distance est prévu dans le temps distanciel et est animé par le formateur au moyen de l'outil ADOBE CONNECT.

Les sujets des devoirs à distance et du concours blanc, ainsi que leur corrigé sont fournis.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 2 jours en présentiel et 2,5 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

ACTION : Apprendre en autonomie

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Construire une méthodologie de travail pendant toute la durée de la préparation. Se repérer dans les différents outils de formation mis à disposition pour le travail à distance. Mobiliser son potentiel pour se préparer efficacement.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- Présentation de la préparation et du concours (assuré par un représentant du CNFPT).
- Présentation de la plateforme FORMADIST.
- Définir mon objectif.
- Cerner mon profil d'apprenant pour élaborer ma stratégie de réussite.
- Déterminer ma stratégie et mon plan d'action.
- Repérer et utiliser les ressources nécessaires.
- Utiliser des méthodes de travail appropriées et pertinentes.
- Prendre connaissance et analyser la note de cadrage des épreuves et ses attentes.

Prérequis :

Avoir satisfait aux tests de positionnement en amont de l'entrée en préparation et le cas échéant avoir suivi le module de formation TREMPLIN* organisés par le CNFPT.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel d'une journée et d'un temps à distance d'une ½ journée constitué par la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT peut également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 1 jour en présentiel et 0,5 jour à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

****Précision sur le dispositif TREMPLIN du CNFPT : Ce dispositif de formation vise le renforcement et le développement des connaissances des degrés 3 et 4 du référentiel de l'ANLCI (formation générale des qualifications de niveau V) et les capacités cognitives des agents en s'appuyant sur les expériences et les acquis de chacun.***

A la fin du parcours, certains agents seront susceptibles de s'engager dans une préparation au concours ou examen professionnel

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Appliquer la méthodologie de l'épreuve d'entretien avec le jury pour les concours et examens professionnels de catégorie A et B telle que définie dans la note de cadrage du centre départemental de gestion.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

- La note de cadrage.
- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale.
- Savoir présenter les acquis de son expérience, sa formation, son projet professionnel.
- S'entraîner à l'entretien avec le jury.

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 2 jours pour la méthodologie et les mises en situation et de 0,5 jour à distance pour la consultation de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 2 jours en présentiel et 0,5 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Mobiliser les connaissances fondamentales en environnement territorial nécessaires pour passer un concours ou un examen professionnel de catégorie A ou B.

Eléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

Le formateur sélectionnera pour les items suivants les aspects relatifs à l'actualité et apportera un éclairage sur les principales évolutions dans les Domaines concernés.

Thèmes possibles :

- les institutions et l'organisation administrative
- l'action administrative
- la fonction publique territoriale
- la commande publique
- les finances publiques
- management/ressources humaines

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 1 jour portant sur l'actualité territoriale et professionnelle et de 3 jours à distance pour la consultation de fiches de connaissances et de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 1 jour en présentiel et 3 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.

Public visé :

Agentes et agents préparant un concours ou un examen de catégorie A ou B.

Objectifs :

Mobiliser les connaissances nécessaires pour passer une épreuve liée à une spécialité pour un concours ou un examen professionnel de catégorie A ou B.

Éléments de contenu (ces éléments sont donnés à titre indicatif) :

Le formateur sélectionnera principalement les aspects relatifs à l'actualité métier ou domaine de compétence et apportera un éclairage sur les principales évolutions en cours ou à venir.

Les thèmes qui seront traités dépendront de filière du concours ou de l'examen préparé. Les filières sont les suivantes :

- Filière administrative
- Filière technique
- Filière médico-sociale
- Filière sportive
- Filière culturelle
- Filière artistique
- Filière animation
- Filière sécurité

Particularités pédagogiques :

Cette formation fait l'objet d'un temps de formation en présentiel de 1 jour portant sur l'actualité professionnelle liée au métier et de 1,5 jours à distance pour la consultation de fiches de connaissances et de ressources complémentaires accessibles par le biais de la plateforme de formation en ligne du CNFPT, FORMADIST.

Un temps d'échange entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT doit également être mis en œuvre lors de cette partie à distance.

Réalisation :

Effectifs prévisionnels maximum : 30 stagiaires / groupe.

Durée : 1 jour en présentiel et 1,5 jours à distance.

Dates (présentiel) : à déterminer en fonction du calendrier des concours établis par les Centres de gestion organisateurs.